

Suisse : Lucerne autorise prières et tapis dans deux écoles

écrit par Hoplite | 29 février 2016



Ce nouveau module d'islamisation nous vient du charmant canton de Lucerne. Deux écoles ouvrent une salle de prières à leurs élèves.

«Les jeunes déroulaient leurs tapis de prière partout dans l'école, dans les couloirs et dans la cage d'escaliers. La direction ne voulait pas ça, elle a donc mis des espaces discrets à disposition, où les élèves peuvent se retirer, quelle que soit leur religion», [explique](#) le directeur de l'instruction publique du canton Reto Wyss. Comme si la seule solution était la démission... Et comme d'habitude, on voudrait nous faire croire que les musulmans ne sont pas les seuls concernés et que plein de croyants d'autres religions n'attendaient que le moment de pouvoir enfin prier à l'école ! Enfumage, quand tu nous tiens...

Ces jeunes, le plus souvent enfants d'immigrés, fréquentent les classes de 10e année proposées par Lucerne après la fin de la scolarité obligatoire. Elles ont été créées dans plusieurs cantons pour tenter d'éclaircir l'avenir professionnel d'élèves en échec scolaire.

Selon Reto Wyss, ces adolescents en difficulté éprouvent (logiquement ?) le besoin de vivre et de pratiquer intensément leur religion.

«Ce qui compte pour nous, c'est d'assurer à ces jeunes une aussi bonne intégration

que possible et de les amener à s'engager à l'école, à y être performants. Et avec l'exclusion, ce n'est guère possible».

On résume :

- Autoriser les élèves dévots à pratiquer une religion qui impose sans cesse davantage ses rites obscurantistes et bigots dans l'espace public, c'est aider à l'intégration.
- Interdire ces prières, c'est exclure les élèves.

Mais alors, pourquoi ne pas fournir aimablement de la nourriture consacrée, autoriser des fillettes à porter un foulard, accepter gentiment des aménagements durant le jeûne obligatoire, donner des congés lors des fêtes religieuses musulmanes, placer les filles à l'arrière lorsqu'elles ont leurs règles ?

En fait, une bonne partie de ces mœurs sont acceptées, probablement en douce, dans de nombreux établissements. Céder, c'est tellement plus facile que prendre des décisions courageuses afin de préserver notre société séculière.

«Nous ferons une évaluation après quelques mois, et nous verrons précise le directeur. La fermeture est aussi une option possible». Après avoir cédé, sera-t-il facile de rétropédaler ?



Rifa'at Lenzin, théologienne musulmane et membre d'un «Think Tank interreligieux», n'a rien contre les espaces de prière dans les écoles. Au contraire ! Selon elle, la Suisse ne cultive pas un modèle laïc strict, mais plutôt une sorte de «sécularisme bienveillant», où la religion a tout à fait sa place dans l'espace public. Quelle religion ?

La remarque montre à quel point nos imams sont en période de conquête

Pour Elham Manea, Suisse et Yéménite, politologue à l'Université de Zurich, la prière au contraire n'a pas sa place à l'école. *«Ça n'a rien à voir avec de l'assimilation ou de l'intégration. La religion est une affaire privée, et doit le rester.»* D'ailleurs, remarque-t-elle, Mahomet enseigne que l'on peut adapter les horaires de prière de manière flexible tout en restant un bon musulman. (Bon ça, on s'en fiche un peu, mais la remarque montre à quel point nos imams sont en période de

conquête).

Elle alerte sur le danger d'engrenage et rappelle qu'en Grande-Bretagne, on en est arrivé par ce genre de compromissions à des classes séparées pour garçons et filles. Et elle pointe l'idéologie islamiste qui sous-tend cette demande. « ... à l'adolescence, les jeunes y sont sensibles, ils aiment la rébellion et la provocation. Il ne faut pas sous-estimer l'influence (...) des imams et des islamistes missionnaires. Ces gens savent exactement ce qu'ils font».

Sa démonstration par l'inversion des rôles est éloquente. Si des élèves chrétiens se mettaient à prier dans les couloirs, ça ne passerait jamais. Sa conclusion : pas de traitements de faveur !

Manea alerte aussi sur le danger d'engrenage et rappelle qu'en Grande-Bretagne, on en est arrivé par ce genre de compromissions à des classes séparées pour garçons et filles.



En Suisse, chaque canton, chaque école fait ce qu'il veut vu qu'aucune directive générale n'indique comment traiter les revendications musulmanes. Ainsi, Zurich procède différemment de Lucerne. La ville a reçu des demandes pour des espaces de prière, mais «à Zurich, la religion est considérée comme une affaire privée, l'école est un espace religieusement neutre, et nous nous y tenons», signale Charlotte Peter.

Elle enseigne au secondaire dans un quartier multiculturel : presque tous ses élèves sont enfants d'immigrés et une bonne moitié sont musulmans.

Lorsque des problèmes surgissent, par exemple des voyages scolaires ou des journées sportives durant le Ramadan, l'enseignante assure : «En tant qu'école, nous n'en tenons pas compte. Les activités ont lieu et elles sont obligatoires».

Mais tout de suite après, la fermeté mollit singulièrement : «(...) en cas de problèmes, on cherche le dialogue et on trouve le plus souvent une solution.»

Bref, des activités obligatoires... sauf en cas de contestation !

[Cet article](#) a paru en dix langues et a valu à la rédaction 200 commentaires. Dans un deuxième article, les auteurs font part de leur surprise, mais se gardent bien de

préciser combien approuvent les prières à l'école et combien s'en scandalisent. On le devine sans peine.

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Mireille Vallette pour [Dreuz.info](http://www.dreuz.info).

<http://www.dreuz.info/2016/02/24/suisse-lucerne-autorise-prieres-et-tapis-dans-deux-ecoles/>